

A V I S

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la population d'Astrida que Monsieur le Docteur HALLET, Médecin Spécialisé en Oto-Rhino-Laryngologie au Ruanda-Urundi, séjournera à Astrida du 24 au 29 novembre 1953(inclus

Les personnes qui auraient besoin de ses soins sont priées de s'adresser au Médecin Directeur de l'Hôpital d'Astrida.

Astrida, le 20 novembre 1953.-
L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

ASTRIDA



13187

A-T Astrida

TERRITOIRE DU RWANDA-URUNDI
SERVICE MEDICAL PROVINCIAL

USUMBURA, le 12 Novembre 1953.-

N° 71.-/3.524.-/R.-

OBJET :
Déplacements
Médecin O.R.L.-

R: 19-11-53
N° 4566 /SM

A Monsieur le Médecin du Gouvernement [TOUS]

TRANSMETTRE COPIE pour information et affichage
à Monsieur le Résident à DWUKU }
à Monsieur l'Administrateur de Territoire [TOUS] }
avec prière de donner la plus grande publicité
possible parai les Ayants-droit Colonie.-

Monsieur le Médecin,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après
le programme des prochains déplacements du Docteur HALLET, Médecin Spécialisé
en Oto-Rhino-Laryngologie au Rwanda-Urundi:

- Consultations à Astrida du 24 au 29 Novembre 1953 (inclus)
- Kigali du 1er au 6 Décembre 1953 "
- Kitega du 8 au 11 Décembre 1953 "

Si vous avez des cas à soumettre au Docteur
HALLET, il convient de préparer vos malades et les présenter si possible au
Docteur HALLET le premier jour où il exercera dans les postes indiqués ci-des-
sus.-

LE MEDECIN CHEF DES SERVICES MEDICAUX DU R.-U.,
DOCTEUR M. BAUDART.,